

# RIGA



Voilà le nom de la meilleure Eau Purgative et digestive. Notre publicité fait connaître l'Eau Purgative **RIGA** au public, les détaillants doivent la prendre en stock pour pouvoir répondre à la demande que nous provoquons.

**La Société des Eaux  
Purgatives RIGA**

215 Rue N-Dame Est,  
MONTREAL.  
Main 6473.

**RIGA**

# AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres-patentes en date du trentième jour d'octobre 1913, constituant en corporation MM. A.-H. Desloges, médecin, Edmond T. Sayer, gentilhomme, J. Amédée Roy, éditeur, L. Charlebois, gentilhomme, et A. E. Balfrey, comptable, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, posséder, détenir, publier, imprimer, vendre, transporter, louer des livres, revues, journaux, droits d'auteur, patentés, publications de toutes sortes, en faire le commerce et en disposer, cours d'étude concernant toutes sciences, machines et matériaux de toutes sortes, propriétés mobilières et immobilières et les hypothéquer, échanger, construire et améliorer et faire en particulier les affaires connues en général comme affaires de publication. Enseigner toutes les sciences et charger un honoraire pour l'enseignement d'icelle;

Faire les affaires qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être convenablement conduites en rapport avec toutes affaires ci-dessus spécifiées, ou propres, directement ou indirectement, à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acquérir ou assumer les affaires, biens et obligations, en tout ou en partie, de toute personne ou compagnie faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens propres aux fins de cette compagnie, et les payer en actions du capital actions de la dite compagnie;

Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie;

Vendre, louer les biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou toute partie d'iceux, ou en disposer autrement, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour actions, débentures, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie et entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute personne, société ou compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie et prendre ou acquérir autrement des actions et garanties de toute telle compagnie et les engager, vendre, détenir, émettre ou émettre de nouveau avec ou sans garantie du principal et intérêts, ou en faire le commerce autrement;

Acheter, louer ou acquérir autrement, détenir ou posséder tous ou aucun des

biens, franchises, clientèle, droits et priviléges détenus ou possédés par toutes personnes ou société ou par toutes compagnies ou compagnies faisant ou formées pour faire toutes affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à faire et les payer en tout ou en partie en argent, ou en tout ou en partie en actions acquittées de la compagnie, ou autrement, et assumer les obligations de toutes telles personnes, société ou compagnie;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets promissoires, lettres de change, mandats et tous autres instruments négociables et transférables;

Faire des avances en argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes;

Rémunérer par paiement en argent, stock, obligations ou en aucune autre manière toutes personnes ou personnes ou corporation ou corporations pour services rendus ou devant être rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement d'aucune des actions du capital-actions de la compagnie, ou de toutes débentures ou autres garanties de la compagnie ou dans ou au sujet de la formation ou avancement de la compagnie ou de la conduite de ses affaires;

Faire toutes telles choses en rapport ou utiles à l'acquisition des susdits objets;

Faire toutes ou aucune des susdites choses comme patrons, agents ou procureurs, sous le nom de "The Sheldon School of Business Science, Limited," avec un capital total de quinze mille piastres (\$15,000.00), divisé en six cents (600) actions de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trentième jour d'octobre 1913.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

## Epicerie à Vendre

Une épicerie de premier ordre avec tous les accessoires (fixtures). Excellente clientèle, bonnes recettes établies. Dépendances et écurie. Prise de possession immédiate. Cause d'abandon : maladie.

S'adresser à

800, RUE LAGAUCHETIERE EST

## ECLAIREZ



Votre maison avec le merveilleux White Flame Burner. Ce brûleur donne à vos v. lèches lampes et lanternes une lum. e blanche, brillante et douce à la fu et supérieure à celle du gaz et de lectile. Sa lumière épargne la ue et rend la lecture et la couture agréables. Pas de Manteaux à Briser. Fiable et économie de gantie. Fait les délices de t us ceux qui l'emploient. Echantillon Complet P r toute adresse, 35c ou 3 pour \$1.00. A boursé si non satisfait. Commandez pa Expédiées romptement. Prix Spéciaux en oste aux Marchands et Agents.

Bright Light Co., Merrickville, Ontario

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2136e livraison (8 novembre 1913). — Le talisman, par Pierre Maël. — La ménagerie du sultant, par Jacques Freneuse. — Le four électrique et les nouveaux matériaux, par Daniel Bellet. — Ce qu'on peut encore demander au cheval, par Pierre de Mériel. — La Saccharine, par L. Viator. — Lohen-grin ou le Chevalier au Cygne, par P. Bruet. — Le caractère dévoilé. — Les astres bizarres: Un monde de nuages, un monde de poussière, par Gagriel Renaudot.

Abonnements—France: Un an, 26 fr.; Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr.; Six mois, 11 fr.

Le numéro: 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris

Surveiller sa publicité, c'est surveiller ses affaires. Organiser sa publicité, c'est organiser sa vente.